

In cujus rippa fundata est Aurelianis,
Pulchra ducis domus, et tam magno principe digna.

TURONIS.

Hujus et in rippa fundavit, in urbe Turonis,
Majestate sua dignas rex Karolus ædes,
745 Quas plerumque habitat postquam migravit ab urbe
Parisiis, justa forsan percussus ab ira.
Nam penes has regis fundatum est nobile castrum.
Huic urbi Cereris sunt large et dona Lyæi⁽¹⁾,
Et prata, et reliqua fecundæ munera terræ.
750 Quæ propter regem præsentem redditur ampla
Quotidie magis urbs, ac re locupletior omni.
Hac jacet urbe sacrum Martini corpus, et ensis
Quo fertur chlamydem⁽²⁾ truncasse in pauperis usum.
Hanc apud, in templo quo vix formosius ullum
755 Vidi, sancta jacent illorum corpora septem,
Quos perhibent mire tot dormivisse per annos,
Reliquiæque aliæ quas longum effarier esset.
Si vellem cunctas quas Gallia continet urbes
Egregias a me visas atque oppida versu
760 Hoc canere, et dignas illis ascribere laudes,
Conficerem magnum, princeps excelse, volumen,
Atque indigna tuæ generarem tædia menti.

NOIONUM.

Ergo, ut diversas iterum traducar ad oras,
Transeo Noionum, qua sanctus Eligius urbe est,
765 Cujus fabri olim nuper michi visa fuerunt
Instrumenta : incus et parvi malleus usus,
Nec non ille sacer qui post fuit annulus ejus
Præsulis effecti, manuum et chirotheca⁽³⁾ suarum,
Ne tibi nunc alias, quarum est hic copia, dicam
770 Reliquias, magna quæ relligione coluntur.

SILVANECTIONUM.

Et Silvanectum, quod silva nectitur, urbem,

⁽¹⁾ Le texte donne *Liei*.

⁽²⁾ Texte : *clamidem*.

⁽³⁾ Le texte porte *cirotheca*.

TOURS.

C'est aussi sur les bords de ce fleuve, dans la ville de Tours, que le roi Charles a bâti un palais digne de la majesté royale, palais qu'il habite le plus souvent depuis qu'il a quitté la ville de Paris, mû sans doute par un juste courroux⁽¹⁾; car dans cette dernière ville a été fondé un superbe château pour le roi⁽²⁾. Tours possède en abondance les dons de Cérès et ceux de Bacchus, des prés, ainsi que les autres trésors d'une terre fertile. La ville devient chaque jour plus grande à cause de la présence du roi, et plus riche en toutes choses. Dans cette ville sont conservés le corps sacré de saint Martin, et l'épée avec laquelle on assure qu'il partagea son manteau pour en couvrir un pauvre. Dans la même ville et dans une église qui est peut-être la plus belle que j'aie vue, reposent les corps saints des sept jeunes gens qui, à ce que l'on rapporte, dormirent pendant de longues années, ainsi que d'autres reliques qu'il serait trop long d'énumérer⁽³⁾. Si je voulais chanter dans mes vers toutes les superbes villes et tous les châteaux de France que j'ai vus, et leur consacrer une louange proportionnée à leur mérite, j'écrirais, illustre prince, un gros volume, et je ferais naître dans votre esprit un ennui qu'il ne mérite pas de subir.

NOYON.

Aussi, pour me transporter encore dans un pays différent, je ne fais que traverser Noyon, la ville de saint Éloy, dont j'ai vu naguère les instruments d'orfèvre, savoir : l'enclume et le petit marteau, comme aussi la bague sainte qui fut depuis son anneau pastoral, et enfin les gants qui couvrirent ses mains, sans parler ici des autres reliques fort nombreuses qui sont conservées dans cette ville avec grande dévotion⁽⁴⁾.

SENLIS.

Je passe sous silence la ville de Senlis, ainsi nommée parce qu'elle est entourée d'une forêt⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ Le «juste courroux» de Charles VII se comprend, après la longue obstination des Parisiens à demeurer sous la domination anglaise. Le *Bourgeois de Paris* ne dissimule pas les mauvaises dispositions du monarque à l'endroit de sa capitale. Arrivé à Paris le 11 novembre 1438, Charles VII n'y séjourna que jusqu'au 3 décembre : «Le Roy, est-il dit, se despartit de Paris, sans ce que nul bien y fist à la ville de Paris pour lors, et sembloit qu'il ne fust venu seulement que pour veoir la ville. Et vrayment sa prinse de Montereau et sa venue cousta plus de soixante mille francs à la ville de Paris, où qu'ils fussent prins.» (*Journal d'un Bourgeois de Paris*, édit. de 1729, p. 178.)

⁽²⁾ Astesan veut sans doute parler du château de Plessis-lez-Tours, qui ne fut terminé que sous le

règne de Louis XI, et dont il ne reste plus que des ruines; elles sont situées dans la commune de la Riche, à un kilomètre de Tours.

⁽³⁾ La légende des sept corps saints a été célèbre au moyen âge, Artisan n'y croit qu'à demi: on rapporte, dit-il, *perhibent*.

⁽⁴⁾ Le poète n'a fait que traverser Noyon, *transeo Noionum*; il ne dit rien de la cathédrale, dont M. Vitet a fait récemment la monographie, et il réserve toute son admiration pour les reliques de saint Éloi. M. Paul Lacroix, dans son intéressante *Histoire de l'orfèverie* (p. 19), parle des deux crosses épiscopales, du sceau et des anneaux du saint.

⁽⁵⁾ Voir la description de Senlis dans le livre de Jean de Jandun, p. 74-75, ainsi que le plan et la vue cavalière que nous en donnons.

COMPENDIUM.

Et burgum taceo cui dant Compendia nomen,
 Cujus agros pingues bona copia reddit aquarum.
 Hic est ex paucis factus sacer annulus auro
 775 Qui Christi matris digitum circumdedit almæ,
 Quodque caput sanctum textit vellamen eidem,
 Multæ et reliquæ quas est mora longa referre.

LANUM.

Transeo Lanensem mirandi roboris urbem,
 Quæ, quamvis illam circumdent undique campi
 780 Fecundi et rerum cunctarum pene feraces,
 Est fundata tamen mediocri in monte, decenter
 Vitibus et patris munito munere Bacchi.
 Unde nichil mirum si prisco tempore sedem
 Gallorum reges illic habuisse feruntur.
 785 Hic est præclarum templum quod præsidet urbi,
 Cujus mirandam non possem expræmere formam.
 Nec procul hinc, omnes Gallorum nota per oras,
 Læticiæ matri sunt templa dicata Mariæ,
 Quæ facit assidue miracula clara per orbem.

SUESSIO.

Urbem prætereo cui suavis sessio nomen
 Præbet, et hanc placidus mediam perlabitur amnis,
 Quem reor illius fecundam reddere vallem.
 In cujus rippa, quod toti præsidet urbi,
 Quamvis exiguum, tamen est mirabile castrum
 795 Aurelianensis domini, tam robore muri
 Quam forma præstans, et magna laude ferendum.
 Ut sileam templum formæ prestantis, et almi
 Sebastiani corpus, quod habetur ibidem,
 Et tot reliquias, ut possit nemo referre.

AMBIANUM.

Prætereoque urbem cui clarum nomen ab amnis
 Ambitu positum fuit, in qua nil magis ipse
 Egregium vidi, quamvis non pauca relatu
 800 Digna et laude forent, quam templum antistitis urbis :

COMPIÈGNE.

Je ne dis rien de cet autre bourg qui tire son nom des chemins de traverse⁽¹⁾, et dont une grande abondance d'eaux rend les champs fertiles. Là se voient et l'anneau sacré fait d'une petite lame d'or, qui entoura le doigt de l'auguste mère du Christ, et le voile qui couvrit sa tête sainte, ainsi que beaucoup de reliques qu'il serait trop long d'énumérer⁽²⁾.

LAON.

Je passe la cité de Laon, admirablement forte, qui, au milieu de champs fertiles et abondants presque en toutes sortes de productions, est fondée cependant sur une petite montagne agréablement pourvue de vignes et des dons du dieu Bacchus⁽³⁾. Aussi ne faut-il pas s'étonner si l'on rapporte que, dans les temps anciens, les rois de France y avaient établi leur capitale. Là est une célèbre église qui domine la ville, et dont je ne pourrais dépeindre l'admirable architecture⁽⁴⁾. Non loin de cette cité s'élève une église connue dans toute la France; elle est dédiée à Notre-Dame-de-Liesse, qui ne cesse de faire des miracles célèbres dans le monde entier⁽⁵⁾.

SOISSONS.

Je passe sous silence la ville à laquelle son agréable site donne son nom⁽⁶⁾, et qui est traversée, dans son milieu, par une calme rivière qui semble fertiliser toute cette vallée. Sur ses bords, dominant toute la ville, s'élève le petit, mais admirable château du duc d'Orléans, aussi beau par la solidité de ses murs que par sa forme, et digne des plus grands éloges. Je ne dirai rien de l'église, qui est d'une belle architecture, ni du corps de saint Sébastien, qui y est conservé, ni des reliques en si grand nombre que nul ne pourrait les énumérer.

AMIENS.

J'ometts aussi de décrire la ville qui a tiré son nom illustre de ce qu'elle est entourée par un fleuve⁽⁷⁾, et dans laquelle je n'ai rien vu de plus beau, quoiqu'il y eût d'ailleurs beaucoup de choses à raconter et à célébrer, que l'église cathédrale de cette ville. C'est là

⁽¹⁾ Le mot latin de Compiègne, *Compendium*, signifie abrégé, et par extension route ou chemin de traverse, qui abrège.

⁽²⁾ Ces reliques étaient conservées au célèbre monastère de Saint-Corneille.

⁽³⁾ Le coteau planté de vignes dont parle le poète porte encore aujourd'hui le nom de *Cuve Saint-Vincent*.

⁽⁴⁾ La cathédrale de Laon, construite à la fin du XII^e siècle et au commencement du XIII^e, se rapproche beaucoup, dit M. Viollet-le-Duc, du style de Notre-Dame de Paris; un architecte distingué,

M. Boeswilwald, a été chargé de la restaurer. Consulter, pour la description détaillée de l'édifice, l'ouvrage intitulé *Les églises de Laon*, par M. Melleville, Paris, 1846, in-8°.

⁽⁵⁾ L'église de Notre-Dame-de-Liesse, à 15 kilomètres de Laon, renferme une statue miraculeuse de la Vierge, qui était, à l'époque où Astesan la visita, l'objet d'un pèlerinage très-suivi.

⁽⁶⁾ Astesan fait dériver sans doute *Suessio* de *suavis situs*.

⁽⁷⁾ Le nom latin d'Amiens, *Ambianum*, rappelle en effet le verbe *ambire*, entourer.

In quo Baptistæ facies est sacra Johannis,
 805 Aut pars illius, ne te mea carmina fallant,
 Cum caput in multas septum sit nobile partes.
 Nam Lugdunensi mentum servatur in urbe;
 Pars autem capitis suprema, ut publica fama est,
 Sacra Angelini servatur in æde Johannis;
 810 Corpus at in cineres conversum Genua servat.
 Hoc templum tantum magnum, tantumque venustum,
 Altumque et clarum est, ac omni parte decorum,
 Ut Galli in patria nullum formosius omni
 Esse ferant penitus, licet illi Virginis almæ
 815 Templum Carnoti quidam præponere tentent.
 Nonnulli vero quos Itala miserat ora ⁽¹⁾
 Viderunt, quorum fuit hæc sententia, quamvis
 Templum finitum cunctis ex partibus esset
 Quod Mediolani media fabricatur in urbe,
 820 Sed dubitare tamen quod pulchrius esset eorum.
 Ex hoc ergo potes templi deprendere ⁽²⁾ formam.
 Nec tibi sit mirum, si, princeps inclite, dixi
 Plurima de templis Gallorum relliquiisque,
 Quod non est moris fieri per carmina vatum,
 825 Unde meos versus reprehendent forte poetæ;
 Sed feci id, quoniam visa est michi Gallia, solo
 Templorum ornatu, Lombardas vincere terras,
 Quanquam etiam fluviis et stagnis vincere fertur,
 Unde sibi plures ferme sunt undique pisces.
 830 Plurima præterea varias michi visa per urbes
 Gallorum patriæ possem ornamenta referre;
 Sed plus quam cuperem jam crevit epistola longa,
 Ut verear generasse tibi fastidia verbis.
 Ergo, vale, et nostras venia dignare Camenas,
 Marchio : si nimiis tecum sunt versibus usæ,
 836 Cum nequeant paucis narrari plurima verbis.

Ex Blesis, anno Christi M.CCCC.LI.

⁽¹⁾ Le texte donne par erreur *hora*. — ⁽²⁾ Texte : *deprendere*.

que l'on conserve le chef de saint Jean-Baptiste, ou du moins, pour que mes vers soient plus près de la vérité, une partie de ce chef, puisque la noble tête du Précurseur a été partagée en un grand nombre de parties. En effet, le menton est conservé dans la ville de Lyon; la partie supérieure de la tête, suivant la renommée publique, se trouve dans l'église de Saint-Jean-d'Angély, et le corps, réduit en cendres, est gardé à Gênes⁽¹⁾. La cathédrale d'Amiens est si grande, si bien proportionnée, si haute, si magnifique, si ornée dans toutes ses parties, que les Français n'en connaissent pas de plus belle dans toute l'étendue de leur pays, bien que quelques-uns essayent de lui préférer l'église Notre-Dame de Chartres⁽²⁾. Quelques personnes venues de l'Italie ont vu cette église et ont été du même avis: et, quoique la cathédrale que l'on construit au milieu de la ville de Milan soit la perfection même dans toutes ses parties, elles hésitaient à dire quelle était la plus belle des deux⁽³⁾. D'après cela, vous pouvez comprendre quelle est la magnificence de cette église.

Ne vous étonnez pas, illustre prince, si j'ai prodigué les détails sur les églises et les reliques de la France; ce n'est pas l'usage en poésie, par ce motif peut-être les poètes trouveront à redire à mes vers; mais je l'ai fait, parce que, sous le rapport de la magnificence des églises, la France m'a semblé déjà l'emporter sur les pays lombards. Au reste, la France leur est, dit-on, bien supérieure par la beauté des fleuves et des étangs, d'où elle tire un plus grand nombre de poissons pour tout le pays⁽⁴⁾. Je pourrais en outre vous raconter beaucoup de merveilles que j'ai vues dans les diverses villes de la France; mais ma longue épître s'est accrue déjà plus que je ne voulais, et je crains que mes paroles ne vous causent de l'ennui. Adieu donc, et daignez pardonner à ma muse, illustre marquis, si elle a abusé avec vous de sa facilité à versifier; mais pour raconter beaucoup de choses, il faut beaucoup de mots.

De Blois, l'an du Seigneur 1451.

⁽¹⁾ Cette dispersion du corps de saint Jean-Baptiste est aussi peu certaine que la plupart des autres faits merveilleux cités par Astesan.

⁽²⁾ Voir la *Nouvelle description de la cathédrale d'Amiens*, par M. Goze, Amiens, 1847, in-4°.

⁽³⁾ Astesan fait ici preuve d'une remarquable impartialité: à l'époque où il écrivait, le Dôme (*il*

Duomo) était en construction depuis plus de soixante années, et des siècles devaient s'écouler avant son achèvement.

⁽⁴⁾ Ce parallèle, tout à l'avantage de la France, par lequel Astesan termine la relation de son voyage, prouve que le patriotisme n'étouffait pas en lui le sentiment de la vérité.